CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Passion sportive, Excellence éducative !

Photo

Récente

à coller

DEJEPS Spécialité : Perfectionnement sportif

Mention : **Plongée Subaquatique**

SESSION 2016

DOSSIER A RENVOYER AU CREPS PACA SITE D'ANTIBES avant le 9 octobre 2015

Je soussigné(e) NOM _____

Nom de jeune fille _____ Prénom _____

Sexe : M ☐ F ☐ Nationalité _____

Date naissance_____ Lieu/naissance_____ Départ/naissance/___/___/___/

Adresse _____

_____

Commune _____ Code Postal _____

Tel _____ Portable _____

E-mail : _____ @ _____

DESIRE M'INSCRIRE A LA FORMATION : DE JEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport) spécialité : Perfectionnement sportif mention : Plongée Subaquatique

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____le _____

Signature

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA
Site d'Antibes
Tél : 04 92 91 31 31 – Fax : 04 93 74 67 99
Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr
Mél : antibes@creps-paca.sports.gouv.fr
Avenue du 11 novembre BP 47 06601 Antibes Cedex

Je souhaite participer à la formation suivante (cocher les cases de votre choix) :

UC Unité de Compétence	Date tests Sélection	Début Formation	Volume horaire : CREPS + *structure accueil*	TARIFS
❒ Formation complète : UC 1 + UC 2 UC 3 + UC 4	16 au 20 novembre 2015	18 Janvier 2016	700 h + 616 h	10 170 €
❒ Formation partielle : ❒UC 1 ❒UC 2 ❒UC3 ❒UC4	18 au 20 novembre 2015	18 Janvier 2016	X	X
❒ UC 4 uniquement	26 au 27 novembre 2015	Février 2016	154 h + 105 h	2 233 €

Vous êtes titulaire :

❒ Du B.E.E.S. 1er degré option plongée subaquatique et de la qualification de plongeur NITROX confirmé (Ouvrant droit à équivalence des UC1 UC2 et UC 3) (Joindre une photocopie du diplôme)

❒ Du Monitorat fédéral 1er degré délivré par la FFESSM ou la FSGT, de la qualification de plongeur NITROX confirmé et du PSE1 (Joindre une photocopie du diplôme)

❒ Du Monitorat fédéral 2° de plongée subaquatique délivré par la FFESSM ou la FSGT et de la qualification de plongeur NITROX confirmé (Ouvrant droit à équivalence des UC3 et UC 4) et du PSE1 (Joindre une photocopie du diplôme)

❒ D'un autre DEJEPS (ouvrant droit à équivalence des UC 1 et UC2) (Joindre une photocopie du diplôme)

❒ D'un BPJEPS spécialité plongée subaquatique (ouvrant droit à équivalence de l'UC2) (Joindre une photocopie du diplôme)

Personne à contacter en cas d'accident :
Nom, prénom ……
Adresse ……
……
Tel domicile …… Tel travail ……

RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les stagiaires en formation seront automatiquement et sans frais supplémentaire couverts par l'assurance de l'établissement au titre de la Responsabilité Civile et de l'Assurance de Personne.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA
Site d'Antibes
Tél : 04 92 91 31 31 – Fax : 04 93 74 67 99
Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr
Mél : antibes@creps-paca.sports.gouv.fr
Avenue du 11 novembre BP 47 06601 Antibes Cedex

Les pièces à joindre au dossier

1. ☐ Deux photos format identité (avec nom au dos) argentiques, identiques et récentes dont une à coller en première page du dossier ; les photographies petits formats et les photocopies ne sont pas acceptées.

2. ☐ Un chèque d'un montant de 20 euros (vingt euros) correspondant aux frais administratifs de dépôt de dossier, établi à l'ordre du régisseur de recettes du CREPS PACA – site d'Antibes ;

3. ☐ 3 enveloppes autocollantes petit format affranchies pour un envoi de 20 gr aux nom, prénom, adresse du candidat ;

4. ☐ Une photocopie recto / verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ;

5. ☐ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la plongée subaquatique datant de moins de 3 mois pour les tests de sélection et l'entrée en formation, établi impérativement sur le formulaire ci-joint.
   Pour des raisons de simplification ce certificat pourra être le même s'il a été établi après la date du 18 octobre 2015.

6. ☐ Une attestation d'assuré social mentionnant les droits actuels (à ne pas confondre avec la photocopie de la Carte Vitale ;

7. ☐ Pour les Français de moins de 25 ans :
   - Attestation de recensement ;
   - Certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense ;

8. ☐ Photocopie de l'attestation de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou son équivalent par le Ministère de l'Intérieur ;

9. ☐ Photocopie permis de conduire des bateaux de plaisance en eaux maritimes, option côtière, ou son équivalent ;

10. ☐ Photocopie de l'une des pièces suivantes :
    - Diplôme de plongeur de niveau 4 ou guide de palanquée délivré par un de 5 organismes reconnus dans le code du sport

    Ou - d'un niveau technique d'aptitudes PA-40 au sens de l'annexe III-14 a du code du sport

11. ☐ Justificatif de l'expérience de cent plongées en milieu naturel dont trente à une profondeur d'au moins 30 mètres obtenue dans une période de cinq années précédant l'entrée en formation. (A présenter au moment des tests de sélection.)

12. ☐ Pièces à joindre citées en page 2 du dossier si vous êtes titulaire d'un des diplômes suivants : BEES1°/ MF1/ MF2/ DEJEPS/ BPJEPS plongée subaquatique/ Nitrox Confirmé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA
Site d'Antibes
Tél : 04 92 91 31 31 – Fax : 04 93 74 67 99
Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr
Mél : antibes@creps-paca.sports.gouv.fr
Avenue du 11 novembre BP 47 06601 Antibes Cedex

Informations pratiques

☞ ***Comment financer votre formation ?*** **Les aides à la formation professionnelle – mode d'emploi.**

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

1) le coût de la formation peut être pris en charge
2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

Principaux dispositifs de prise en charge qui peuvent vous concerner :

⏩ ***Vous êtes salarié*** ➢ ***Contactez votre employeur***

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

⏩ ***Vous êtes demandeur d'emploi*** ➢ ***Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans ou votre Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans : Ce sont les prescripteurs de la formation.***

* **la formation est conventionnée par le Conseil Régional** : il peut y avoir gratuité du coût de la formation et rémunération éventuelle selon votre statut.

* **certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi**. La rémunération est possible selon vos droits ouverts.

* **si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an**, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou OPCA) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat

☞ ***Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation***.

* Vous pouvez également rechercher un employeur pour **une embauche en contrat de professionnalisation ou emploi d'avenir.**

⏩ ***Vous êtes allocataire du RSA*** ➢ ***Contactez votre Conseil Général***

ATTENTION !

La prise en charge des formations n'est pas un dû. Les prises en charge sont toujours décidées par une commission qui attribue les financements en fonction du nombre de places possibles, toujours inférieur à la demande.

LE FINANCEMENT PEUT DONC ETRE REFUSE.

☞ Assurance et protection sociale :

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle. La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA
Site d'Antibes
Tél : 04 92 91 31 31 – Fax : 04 93 74 67 99
Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr
Mél : antibes@creps-paca.sports.gouv.fr
Avenue du 11 novembre BP 47 06601 Antibes Cedex

QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

VOTRE SITUATION AVANT D'ENTRER EN FORMATION

NOM …… Prénom…… Date de naissance……

STATUT A l'ENTREE DE FORMATION:

☐ Salarié(e) - ☐ CDI
- ☐ CDD plus de 6 mois
- ☐ CDD mois de 6 mois
- ☐ Agent titulaire de la fonction publique

☐ Contrats aidés : CUI - CAE, CUI – CIE
Contrat Professionnalisation, Emploi Avenir
(préciser)……
☐ Indépendant, auto-entrepreneur
☐ Travailleur handicapé
☐ Retraité
☐ Sans activité
☐ Etudiant
☐ En formation professionnelle
☐ Demandeur d'emploi
☐ Bénéficiaire du RSA
☐ Sportif du haut niveau
☐ Autres : ……
Dernier emploi occupé (même ancien)
……

Si concerné :

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR :
Raison sociale : ……
Adresse :……
……
Téléphone :……
Nom du responsable :……

COORDONNEES DU POLE EMPLOI OU MISSION LOCALE :
Ville : ……secteur :……
Nom et téléphone du conseiller :……
……
Votre Numéro Identifiant Pôle Emploi ……
Avez – vous une prescription : ☐ oui ☐ non

COORDONNEES DE L'ASSISTANTE SOCIALE :
Ville :……secteur :……
Nom et téléphone de l'assistante sociale :……
……

NIVEAU D'ETUDES:
Dernière classe fréquentée :……
Date :……
Diplôme obtenu le plus élevé : (y compris diplôme jeunesse et sport)
☐ Niveau VI Sans diplôme
☐ Niveau V Brevet des collèges
☐ Niveau IV CAP, BEP, BAPAAT, CQP, BAC, BEES, BPJEPS
☐ Niveau III DEUG, BTS, DUT, DEJEPS
☐ Niveau II Licence, Maitrise
☐ Niveau I Supérieur à Maitrise)
Précisez les diplômes obtenus……
……

TYPE DE REMUNERATION ou ALLOCATION :

☐ A.R.E.
☐ A.S.S.
☐ Région (ASP)
☐ RSA
☐ Salaire ou Revenu d'Activité
☐ Sans rémunération
☐ Autre (précisez) ……

Financement de la Formation

☐ Les frais de formation sont à ma charge

La formation est financée par :
☐ OPCA (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformation
☐ Pôle Emploi
☐ Contrat Professionnalisant
☐ Cap emploi, AGEFIPH
☐ Région : (préciser laquelle)
☐ Employeur
☐ Autres (préciser)

☐ Demande en cours
(merci de préciser l'organisme)
……

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA
Site d'Antibes
Tél : 04 92 91 31 31 – Fax : 04 93 74 67 99
Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr
Mél : antibes@creps-paca.sports.gouv.fr
Avenue du 11 novembre BP 47 06601 Antibes Cedex

CERTIFICAT MEDICAL

(POUR QU'IL CONSERVE SA VALIDITE POUR L'ENTREE EN FORMATION, FAITES REALISER CE CERTIFICAT ENTRE LE 18 OCTOBRE ET LE 16 NOVEMBRE 2015

Je soussigné .....

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour M .....

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la plongée subaquatique.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet du médecin

Préciser toute allergie spécifique et tout médicament contre-indiqué

- - - -